

**Compte rendu de l'assemblée générale extraordinaire
du club " Les fines lames de DIEPPE" le 28/11/2011**

L'assemblée générale s'est réunie dans la salle d'armes du club en présence des membres du Bureau : M. Coruble Didier président,
Melle Mabire Véronique trésorière,
Madame Coruble Claudine trésorière adjointe,
Monsieur Cadot Antoine secrétaire.

de M. Levasseur Thierry adjoint aux sports de la ville de Dieppe et de quinze licenciés ou parents représentant de licenciés.

Mme HUREL Sandrine, députée et conseillère générale, était excusée.

Ordre du jour : Le renouvellement des statuts du Club.

Après avoir remercié les présents et regretté que l'assistance soit clairsemée, le Président ouvre la séance.

Le Président indique qu'afin d'obtenir un nouvel agrément Jeunesse et Sport, la D.R.D.J.S (Direction Régionale et Départementale Jeunesse et Sport) demande à tous les clubs hauts-normands de refaire leurs statuts (nouveau code du sport article R121-3).

Il rappelle que ces statuts étaient consultables au club ou sur le site. 48 parents ou licenciés du club en ont pris connaissance et ont signé l'approbation des statuts, suite à la demande effectuée par le comité directeur.

Le président présente ensuite les 16 articles des statuts et met l'accent sur les nouveautés (vote possible des adhérents à partir de 16 ans et création d'une commission de discipline, entre autre)

Les statuts sont adoptés à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, le président lève la séance de l'assemblée générale extraordinaire et passe à l'assemblée générale ordinaire

Le secrétaire
A CADOT

Le président
D. CORUBLE